

FAYCELLES

AUJOURD'HUI



Juillet 2026 N° 95

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Faycelloises, chers Faycellois,

C'est avec beaucoup d'émotion et de responsabilité que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de notre commune. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement la confiance qui nous est accordée et la mission qui est désormais la nôtre : être à votre écoute, agir au service de tous et poursuivre le développement harmonieux de Faycelles.

Une nouvelle équipe municipale, ce sont de nouveaux projets, de nouvelles idées, mais aussi la volonté de préserver ce qui fait la richesse de notre village : son identité, son cadre de vie et la qualité des relations entre habitants. La tâche qui nous attend est importante, parfois exigeante, mais nous l'aborderons avec engagement, sérieux et esprit collectif. Parmi les premiers rendez-vous importants de cette année figure la prochaine rentrée scolaire, qui marquera une nouvelle étape pour nos enfants avec leur arrivée dans la nouvelle école à Béduer. Ce projet, porté avec les communes de Béduer, Boussac et Faycelles, représente un investissement majeur pour l'avenir de nos jeunes générations et pour la qualité de l'accueil qui leur est proposé. Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et aux familles une excellente rentrée dans ce nouvel environnement.

Notre commune avance également avec des projets structurants pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir. Nous avons eu le plaisir d'obtenir une subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour accompagner la réalisation d'un nouvel aménagement comprenant un espace public paysager d'accueil, une aire de stationnement et de covoiturage, une borne de recharge pour véhicules électriques ainsi qu'un accès piéton sécurisé vers le centre du village. Ces équipements répondent à plusieurs enjeux : renforcer l'attractivité de Faycelles, favoriser les mobilités douces, désengorger le centre bourg et améliorer la sécurité des déplacements. Nous espérons que ces travaux pourront débuter à la fin de l'année 2026 ou au début de l'année 2027.

Enfin, à l'heure où les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents, je souhaite rappeler l'importance de la vigilance et de la solidarité. Les périodes de canicule peuvent être particulièrement difficiles pour les personnes âgées, isolées ou fragiles. Prenons soin les uns des autres, restons attentifs à nos voisins et n'hésitons pas à proposer notre aide lorsque cela est nécessaire. La force d'un village réside aussi dans cette capacité à veiller collectivement au bien-être de chacun.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal municipal et vous donne rendez-vous prochainement pour partager les projets et les bons moments qui font la vie de notre commune.

Bien cordialement,

André RODRIGUES
Maire de Faycelles

SOMMAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL ET
DES COMMISSIONS

PAGE 4 & 5

INFO MAIRIE

PAGE 6 & 7

INFO GENDARMERIE

PAGE 8

LA FETE A JEAN-CLAUDE

PAGE 9

MARCHE GOURMAND

PAGE 10

LA JOURNEE CITOYENNE

PAGE 11

L'ÉCOLE DES CAZELLES

PAGE 12

ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES

(A P E)

PAGE 13

LE COMITÉ DES FÊTES

PAGE 14

LES COUSETTES

PAGE 15

ENTENTE FOOT AZUR

PAGE 16

US BÉDUER FAYCELLES

PAGE 17

BEDUER FAYCELLES PING

PAGE 18

JOIE ET COMPAGNIE

PAGE 19

UN PEU D'HISTOIRE

PAGE 20

SI ON SORTAIT EN 2026

PAGE 21

UN NOUVEAU LIVRE

PAGE 22

LA RECETTE

PAGE 23

MUTUALIA

PAGE 24

LES MOUSTIQUES

PAGE 25

LES FORTES CHALEURS

PAGE 26

PERMIS DE CONDUIRE

PAGE 27



COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMMISSIONS (1/2)

Maire	Adjoints	Conseillers
André RODRIGUES	Evelyne CAVALERIE	Alba REYNALDO
	Jean-Claude IBANEZ	Béatrice OLIVIE
	Jean-François HUGONENC	Carine PRADELLE
	Chantal BLANC	Denis MARTIN
		Fabien BESSON
		Fannie MARION
		Florian SALESSE
		Jérôme BESSE DAYNAC
		Samuel CONTE
		Yveline POINSOT



Collectivité (Commissions extérieures)	Titulaires	Suppléants
Correspondant défense	Jean-François HUGONENC	
CNAS	Chantal BLANC	Marion CLICQ
SIVU	Béatrice OLIVIE	Florian SALESSE
	Denis MARTIN	Fannie MARION
	Jérôme BESSE-DAYNAC	Yveline POINSOT
	Florian SALESSE	Yveline POINSOT
SYDED Référent environnement	André RODRIGUES	Jean-François HUGONENC
Syndicat d'électrification TE46 (FDEL)	Jean-Claude IBANEZ	Carine PRADELLE
Syndicat du Limargue et Segala SMLS	Jean-Claude IBANEZ	Denis MARTIN

COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMMISSIONS (2/2)

Commissions internes	Membres du Conseil Municipal	Membres extérieurs
Gestion du personnel communal	Evelyne CAVALERIE	
	Jean-François HUGONENC	
	Jean-Claude IBANEZ	
Gestion des logements, bâtiments communaux et cimetières Multiservices : baux, travaux, entretien et gestion de l'espace public	Jean-François HUGONENC	Jean-Claude LABORIE
	Jean-Claude IBANEZ	
	Fabien BESSON	
	Florian SALESSE	
Voirie, travaux et urbanisme	Evelyne CAVALERIE	Jean-Claude LABORIE
	Jean-François HUGONENC	Julien FAURE
	Jean-Claude IBANEZ	Bernard YVES
	Denis MARTIN	Pierre BIER
	Florian SALESSE	Jean-Christophe LABASCOULE
	Carine PRADELLE	
	Fabien BESSON	
	Alba REYNALDO	
Communication	Carine PRADELLE	Pierre IBANEZ
	Alba REYNALDO	
	Béatrice OLIVIE	
Commémorations et cérémonies	Jean-François HUGONENC	Pierre BIER
	Samuel CONTE	Jean-Christophe LABASCOULE
Culture, bibliothèque, animations, tourisme et marché faycellois	Chantal BLANC	Pierre IBANEZ
	Samuel CONTE	Nadine LAFON
	Béatrice OLIVIE	
	Fannie MARION	
	Evelyne CAVALERIE	
Environnement, patrimoine, village fleuri, sentiers, points de vue, journée citoyenne et fleurissement	Jérôme BESSE DAYNAC	Julien FAURE
	Fabien BESSON	Pierre IBANEZ
	Chantal BLANC	
	Evelyne CAVALERIE	
	Samuel CONTE	
	Jean-Claude IBANEZ	
Affaires sociales et personnes âgées	Chantal BLANC	Pierre BIER
	Evelyne CAVALERIE	Hélène PRADINES
	Jean-François HUGONENC	Sylvette BARAILLE
	Fannie MARION	Lili BOUSQUET
	Béatrice OLIVIE	
Sports et stade	Fannie MARION	Michel VALESCH
	Jérôme BESSE-DAYNAC	Pierre IBANEZ
	Fabien BESSON	Jean-Christophe LABASCOULE
	Jean-Claude IBANEZ	
Finances et appels d'offres	Evelyne CAVALERIE	Jean-Claude LABORIE
	Jean-François HUGONENC	
	Jean-Claude IBANEZ	
	Carine PRADELLE	
	Denis MARTIN	
	Florian SALESSE	
Contrôle des listes électorales	André RODRIGUES	Jean-Claude LABORIE
		Jean-Christophe LABASCOULE

INFO MAIRIE(1/2)



STATIONNEMENT : UN ENJEU DE SÉCURITÉ ET DE RESPECT DE TOUS

Depuis plusieurs mois, la municipalité constate une recrudescence des stationnements gênants dans le bourg de Faycelles. Trop de véhicules sont régulièrement laissés en stationnement au milieu de la chaussée ou dans des secteurs qui ne sont pas prévus à cet effet, créant des difficultés de circulation pour l'ensemble des usagers.

Il convient de rappeler qu'un parking gratuit est à la disposition de tous à l'entrée du bourg. Cet espace a précisément été conçu pour permettre aux habitants, visiteurs et usagers de stationner leur véhicule dans de bonnes conditions tout en préservant la sécurité et la fluidité de la circulation dans le village. Ce parking fera d'ailleurs prochainement l'objet d'un réaménagement complet.

Une confusion est également souvent observée entre l'arrêt et le stationnement. L'arrêt correspond à une immobilisation momentanée du véhicule, le conducteur restant en mesure de le déplacer immédiatement. À l'inverse, dès lors que le conducteur quitte son véhicule ou ne peut plus le déplacer sans délai, il s'agit d'un stationnement qui doit respecter les règles en vigueur.

Cette problématique concerne aussi bien les visiteurs occasionnels que certains habitants de Faycelles. Chacun est invité à faire preuve de civisme et de vigilance afin de préserver la qualité de vie dans notre commune.

Au-delà de la simple gêne occasionnée aux autres automobilistes, un stationnement inadapté peut avoir des conséquences beaucoup plus graves. Les voies du bourg doivent rester accessibles en permanence aux véhicules de secours : sapeurs-pompiers, gendarmerie, services médicaux d'urgence ou véhicules techniques. Quelques minutes perdues lors d'une intervention peuvent parfois avoir des conséquences importantes.

Les services de La Poste nous ont également fait part de leur difficulté à circuler dans certaines rues.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants et visiteurs pour leur compréhension et leur coopération.

Le respect des règles de stationnement est l'affaire de tous et contribue à la sécurité, à la tranquillité et au bien-vivre à Faycelles.

INFO VOIRIE :

L'enfouissement du réseau Haute Tension (HT) prévu à partir du 15 septembre ne nous permet pas de réaliser cette année les travaux de voirie du Chemin de la Pierre Levée, du Chemin du Mas de Pompet et de la Route de Toirac.

INFO PRÉFECTURE :

M. Boyer, géomètre des finances publiques se rendra ponctuellement sur notre commune pendant les mois de juin, juillet et août 2026 pour procéder à la mise à jour du plan cadastral. Dûment accrédité, il pourra être amené à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.

INFO MAIRIE (2 / 2)

Ensemble, adoptons les bons gestes pour nos déchets :

La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Grâce au dispositif mis en place par le SYDED du Lot, chaque habitant peut contribuer efficacement à la réduction et à la valorisation des déchets.

Avant de jeter, pensons d'abord à réduire nos déchets en privilégiant les produits durables, le réemploi et la réparation.

Lorsque le déchet est inévitable, il est essentiel de le déposer dans la bonne filière : emballages recyclables dans le bac de tri, verre dans les colonnes dédiées, déchets verts et encombrants en déchèterie, biodéchets au composteur lorsque cela est possible.

Un tri de qualité permet de recycler davantage de matières premières, de limiter l'enfouissement et de réduire les coûts de traitement. À l'inverse, les erreurs de tri compliquent le travail des centres de valorisation et augmentent les dépenses collectives.

Le SYDED du Lot rappelle que le sac noir doit rester la solution de dernier recours. Chaque geste compte : bien trier, composter, réutiliser et éviter le gaspillage contribuent à préserver notre environnement et les ressources naturelles.

En adoptant ces bonnes pratiques au quotidien, nous participons tous à faire de notre commune un territoire plus propre, plus responsable et plus respectueux de l'environnement.

N'hésitez pas à vérifier sur le site du Syded, en cas de doutes . Ci-dessous rappel des déchets déposables en déchèterie pour les particuliers. Les règles sont différentes pour les professionnels.



VOLUMINEUX	ET/OU	DANGEREUX
✓ Appareils électriques ✓ Batteries, piles ✓ Bois traité ✓ Cartons vides ✓ Cartouches d'encre ✓ DASRI : déchets de soins piquants (autotraitement) ✓ Emballages souillés de produits toxiques	✓ Films (autour des palettes) ✓ Gravats ✓ Huiles et filtres moteur ✓ Huiles et graisses alimentaires ✓ Lampes (fluocompactes, leds...) ✓ Métaux ✓ Mobilier ✓ Palettes, cagettes ✓ Plâtre	✓ Pneus (auto/moto sans jantes) ✓ Produits toxiques (peintures, aérosols, solvants, chlore...) ✓ Radiographies ✓ Textiles propres ✓ Végétaux (branches) ✓ Verre ✓ "Autres" : déchets volumineux non dangereux sans filière de valorisation

INFO GENDARMERIE



Ne pensez pas qu'un cambriolage n'arrive que chez votre voisin.... tout le monde est concerné et chacun peut contribuer et se prémunir ! 🤖

Quand vous vous absentez (même quelques heures), quelques bons réflexes : 👍

- 👍 **Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes 🚫**
- 👍 **Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (même pour les laisser à un ami) ⚠️**
- 👍 **N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et votre messagerie vocale (ou courriel) 🚫**
- 👍 **Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer votre courrier et ouvrir/fermer les volets 🙋**

Un souci, appelez nous ! 👍 17

Inscrivez vous au dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances - inscription en ligne)

La Brigade de Figeac qui regroupe 24 communes n'est pas épargnée par ce fléau sociétal.

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

Comment s'inscrire ?



LA FETE À JEAN-CLAUDE



Le samedi 25 avril, les habitants de Faycelles se sont réunis nombreux pour célébrer et rendre hommage à Jean-Claude Laborie, ancien maire de la commune de 1991 à 2026.

Un moment empreint d'émotion, de reconnaissance et de convivialité qui a permis de saluer un engagement exceptionnel au service des Faycelloises et des Faycellois.

Durant de nombreuses années, Jean-Claude Laborie a consacré son énergie, son temps et sa passion au développement de Faycelles.

Dans son discours, Jean-Claude Laborie a tenu à remercier les membres des différents conseils municipaux qui l'ont accompagné au fil des années, ainsi que les agents communaux, les associations et l'ensemble des habitants pour leur confiance renouvelée au cours de ses cinq mandats.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse autour du verre de l'amitié, permettant à chacun d'échanger souvenirs et témoignages.

Plusieurs cadeaux symboliques lui ont été remis en signe de gratitude pour son engagement exemplaire.



Bonjour à toutes et tous,

Merci au conseil municipal pour l'organisation de la journée du 25 avril dans le plus grand secret et merci de m'accorder une place dans le bulletin municipal.

Vous dire ma surprise pour cette si belle journée qui m'a profondément touché mais vous savez ce n'est pas une seule personne, c'est toutes les équipes municipales, le personnel administratif, les employés communaux qui ont travaillé avec moi pour le développement de notre commune.

Merci à vous toutes et tous pour vos mots, marques de sympathie et vos dons qui resteront gravés en moi pour toujours.

**Merci aux Faycelloises et Faycellois !
Vive notre commune**

Jean-Claude Laborie

MARCHÉ GOURMAND

Une nouvelle fois le marché gourmand de Faycelles fait le plein de convivialité !

Alors que la chaleur était déjà de la partie en ce samedi 30 mai 2026, les exposants ont commencé leurs installations aux alentours de 15h pour une ouverture officielle du marché à 17h.

La première heure fut calme mais une fois le thermomètre un peu redescendu, de nombreux faycellois et visiteurs sont arrivés pour découvrir et profiter des produits vendus par nos producteurs et artisans locaux.

Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable dans notre village, elle contribue à des moments chaleureux, des d'échanges et du partage.

Merci à vous tous pour avoir participé à cette 14^{ème} édition !



Comme chaque année, pendant cette soirée, la commune récompense les gagnants du concours "Maisons Fleuries".

Bravo à (De gauche à droite) :

M. & Mme Chambert Paterson

M. & Mme Howorth

Mme Yves

M. & Mme Ghesquière

M. & Mme Sales

M. & Mme Leriche

Abs. Mme Felzine & M. Esparre



Investissement et créativité sont salués pour le soin apporté à leurs jardins, balcons et espaces extérieurs qui contribue à l'embellissement du village et favorise un cadre de vie agréable !

LA JOURNÉE CITOYENNE

A l'occasion de cette nouvelle journée citoyenne organisée par la commune, 59 habitants de toutes générations, se sont retrouvés pour une matinée conviviale.

Cette mobilisation collective montre une fois de plus l'attachement des habitants à leur village et leur cadre de vie.

Cela a permis de réaliser différents travaux d'entretien et d'embellissement du village :

- Débroussaillage du terrain à l'entrée du village
- Nettoyage des fontaines et lavoirs
- Désherbage du bourg
- Réparation de la charpente du lavoir de Lavalade
- Débroussaillage des chemins
- Peinture des portails du cimetière
- Nettoyage de la place devant la salle des fêtes

La municipalité remercie sincèrement l'ensemble des participants, ainsi que Pierre et Antoine pour leur excellent repas.

Au-delà des travaux réalisés, cette initiative reste avant tout un moment de rencontre et de partage apprécié par tous.



L'ÉCOLE DES CAZELLES

***Construire une école est
une véritable aventure...
avec ses péripéties, ses
avancées, ses petits et
grands défis.
Aujourd'hui, nous arrivons
au terme de cette belle
aventure.***



L'école des Cazelles est le fruit d'un long processus, imaginé depuis de nombreuses années par les trois communes de Béduer, Faycelles et Boussac. Petites par leur taille, mais grandes par leurs ambitions, elles ont porté un projet commun avec une priorité : offrir à nos enfants une école agréable, accueillante et tournée vers l'avenir, où chacun pourra s'épanouir, apprendre, jouer et créer de nouveaux souvenirs dans les meilleures conditions.

Cette nouvelle école marquera également le début d'une nouvelle aventure pour les équipes enseignantes et l'ensemble du personnel. En partageant un même lieu de travail, ils formeront désormais une seule et même équipe, unie au service des élèves.

À la suite des élections municipales, une nouvelle équipe a pris ses fonctions au sein du SIVU, composée d'élus des trois communes. Les anciens membres accompagnent les nouveaux afin d'assurer la continuité du travail engagé et de mener à bien les derniers aménagements en vue de la rentrée 2026.



***Tous les acteurs de ce projet
exceptionnel sont pleinement
mobilisés pour que cette rentrée
2026 soit un moment unique, qui
marquera durablement l'histoire de
nos trois communes.***

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)



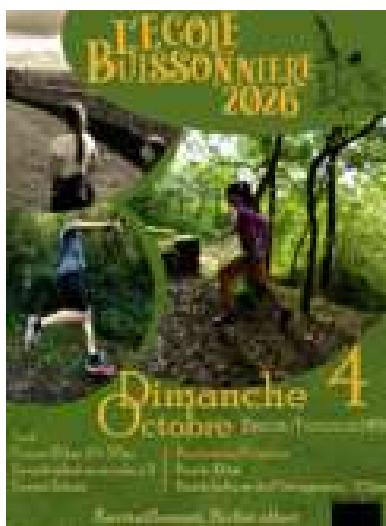
L'APE organise différents événements tout au long de l'année pour réunir des fonds afin de financer les projets des écoles. Elle propose aussi de beaux moments de convivialité entre parents, enfants, équipes des écoles et villageois de notre RPI.

Notre association compte de nombreux fidèles et autant de bénévoles occasionnels, ou de membres actifs que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur soutien.

Nous remercions également les habitants pour leur participation à nos événements.

Nous avons hâte de vous retrouver sur les différents événements 2026 !

Le Bureau de L'APE Bédier-Faycelles-Boussac



Dimanche 4 octobre 2026
L'école buissonnière

Courses et randonnées à Faycelles



Dimanche 13 décembre 2026
Le salon du livre jeunesse et de la BD

**Dédicaces, ateliers, animations
enfants**

Salle des fêtes de Bédier

LE COMITÉ DES FÊTES



**Comme chaque année, Faycelles en fête
sera de retour au mois d'août.**

Suite au succès de l'édition 2025, nous vous donnons rendez-vous les 21, 22 et 23 août 2026 pour un week-end placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. L'occasion parfaite de se retrouver et de profiter ensemble de moments festifs dans une ambiance chaleureuse.

Au programme : concert, bandas, pétanque, repas... et l'animation de nos soirées par un DJ fait son grand come-back cette année !

L'ensemble du Comité des fêtes compte sur votre présence pour faire de cette édition un moment inoubliable : on vous attend nombreux !

L'assemblée générale du Comité s'est tenue en février 2026.

À cette occasion, le bureau a été renouvelé :

Présidents : Emilien Aurières et Cyril Labascoule

Trésorières : Emmy Pradines et Célia Pradelle

Secrétaires : Andréa Labascoule et Anaïs Rouberties



Vous êtes jeune Faycellois(e) et vous souhaitez vous investir dans la vie du village ?
Rejoignez le Comité des fêtes !

N'hésitez pas à nous contacter : *Instagram* : @comitefaycelles

A très bientôt pour un week-end de folie.

LES COUSETTES

Bonjour à toutes et tous,

Comme chaque été, nous assurerons une permanence à partir du mois de juillet.

Nous serons toujours ravies de vous accueillir et de vous présenter nos derniers ouvrages.

Nous avons été très contentes d'assurer, pour la dernière année à Faycelles, le péricolaire avec des enfants très motivés heureux de repartir avec leur ouvrage !

Bel été



ENTENTE FOOT AZUR



Chers Licenciés, parents, amis,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle Coupe du Monde 2026 et des moments chaleureux au côté de l'équipe de France.

Cette année nous avons les catégories U7 et U9 pour l'école de football FOOT AZUR et. Nous sommes en recherche de jeunes footballeuses et footballeurs.

Depuis de nombreuses années, nous maintenons des tarifs qui restent raisonnables et au plus juste.

Mais ces décisions ne payent pas. Nous avons une licence à 65 euros pour pallier les soucis financiers des familles.

On arrive à offrir des cadeaux pour Noël, des tenues correctes et des ballons neufs.

Nous maintenons une ambiance familiale et conviviale autour du ballon rond. Il n'y a pas que le sport mais surtout de nombreux liens amicaux.

Pourtant, nos vétérans sont toujours là avec la même mentalité et des soirées chaleureuses à discuter de la vie et surtout des moments humoristiques.

L'équipe Senior est l'Union Sportive de Bédier Faycelles, qui est en plein développement. Elle aussi recherche des joueurs pour continuer ses ambitions et oui, ils ont goûté à la victoire sur la deuxième partie du championnat. Ils vont tout faire pour d'autres réussites.

Comme vous le lisez dans cet article, il y a une bonne entente entre ces clubs et reste en collaboration pour créer des activités dans nos villages.

Cette union sera représentée lors de notre traditionnelle soirée "grillades" qui aura lieu le

18 Juillet 2026.

Cette date correspond à la fin de la coupe du monde, donc nous ferons des efforts pour que ces 2 événements soient festifs dans notre village et espérons voir nos bleus représentatifs de notre collaboration « tous unis autour du ballon rond ».

Nous avons pris la décision au niveau des vétérans de faire participer la jeunesse lors de cette belle soirée et nous leurs laisserons la place pour les années à venir.

BEL ÉTÉ DANS NOTRE VILLAGE !



US BÉDUER FAYCELLES



Une première saison vient de s'achever pour l'US Béduer-Faycelles, votre nouveau club de football, avec des enseignements à tirer.

Sportivement, l'équipe a mis du temps à enfin remporter son premier match. Cette attente a empêché les joueurs d'afficher de grandes ambitions telle que la montée, ou un parcours en coupe. Humainement, le groupe a dû s'ajuster pendant des mois, des affinités/amitiés ont dû naître en partant de zéro et le noyau dur est désormais présent, dans un collectif qui se veut de plus en plus homogène et uni.

La présence, de plus en plus nombreuse, de supporters au bord du terrain, aura été **LA** satisfaction première de cette saison originelle.



La venue de nouveaux dirigeants/bénévoles sera cependant la grosse priorité pour cette 2e saison, afin d'optimiser le partage des tâches autour du club (buvette, traçage du terrain, recherche de sponsors, etc).

Grande nouvelle à annoncer également: Les séniors de l'USBF se joignent aux vétérans de Foot Azur dans la tenue de la soirée grillades, le 18 juillet, dans l'objectif d'une vraie passation de cet événement si rassembleur, depuis des années. On se donne ainsi rendez-vous autour de la buvette ou de l'agneau, ce samedi de juillet, pour passer un bon moment.

La reprise des entraînements aura lieu fin Juillet / début Août, mais toute personne intéressée à rejoindre l'aventure USBF, comme joueur ou comme dirigeant, peut nous contacter d'ici là, avec grand plaisir.

Sportivement,
Arnaud Le Moine et Nicolas Bernard
Co-présidents US Béduer-Faycelles



Bureau saison 2026 - 2027 : De gauche à droite

- Responsable sportif/Entraîneur : Raphaël Arbus
- Vice-président : Louis Sales
- Co-présidents : Nicolas Bernard et Arnaud Le Moine
- Trésorier : Bernard Ganga
- Secrétaire : Christelle Ganga

BÉDUER FAYCELLES PING



BÉDUER FAYCELLES PING : TOUJOURS AU TOP !

Pour ses 10 ans d'existence, **BédUER Faycelles Ping** enregistre un nouveau record d'adhérents, avec 71 passionnés de la petite balle blanche. Le club occupe même la première place des clubs lotois chez les féminines (20) et les vétérans (49). Cela montre une nouvelle fois que le plaisir de jouer et la convivialité continuent de séduire fidèles et nouveaux venus.

Les entraînements et animations pour adultes rencontrent un franc succès et les grands tournois mensuels, avec un buffet participatif, attirent toujours autant de monde. Il faut dire que le pongiste est à la fois sportif et (très) gourmand ! Ainsi, les soirées Crêpes, Buffet de Noël, Galette des Rois ont affiché complet...
paragraphe

Que vous soyez motivé par la compétition ou simplement à la recherche de moments de détente, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre une expérience sportive et sociale des plus enrichissantes. RV à la rentrée !

Pour plus d'infos : (: 06 33 81 48 00 - @ : Faycelles.Ping@orange.fr - Web : <https://faycellesping.wixsite.com/tt46>

Sur le front des compétitions, les résultats sont très positifs. En phase 2, quatre équipes ont participé au championnat départemental du Lot.

L'équipe 1, qui a enfin atteint son objectif de monter en Départementale 1 (D1), a assuré son maintien en se classant 3^e. L'équipe 2, après sa descente en D3, a fini 1^{ère} de sa poule et retrouvera sa place en D2.

Enfin, les équipes 3 et 4 se maintiennent dans leur division respective (D3 et D4). En championnat Jeunes, deux équipes étaient engagées et l'équipe 1 échoue hélas au pied du podium.

LE TENNIS À FAYCELLES TIRE SA RÉVÉRENCE

Le 15 mars 1984, le **Faycelles Tennis Club** voyait le jour et le 4 juin 2026, ses représentants annonçaient, lors du dernier Conseil Municipal, la dissolution du club et la liquidation des comptes, faute de bénévoles pour reprendre la suite. Les liquidateurs désignés en AG ont affiché leur volonté de reverser 50% du patrimoine restant à l'Association des Parents d'Elèves et 50% à la commune qui sera chargée de l'entretien du court.

Le filet changé par le bureau sortant, une somme d'environ 1600€ sera versé en donation à chacune des deux parties. L'accès au court sera rendu gratuit pour les utilisateurs avec des modalités qui seront à définir.

Que Claude Gellé, dernier Président et tout les membres du bureau soient remerciés pour leur dévouement au club.

JOIE ET COMPAGNIE

LES ATELIERS CLOWN À FAYCELLES :

UNE JOYEUSE AVENTURE HUMAINE ET CRÉATIVE !

Après plusieurs mois de découvertes et de jeu, les ateliers clown de l'association Joie et Compagnie ont partagé leurs explorations lors d'un cours ouvert au public et une séance parents/enfants.

Au fil de l'année, les participants ont exploré l'univers du clown au travers d'exercices et de jeux d'expression, d'écoute, de mouvement, et de création. Le travail du clown, fondé sur l'authenticité, l'accueil des émotions et le plaisir de jouer, a permis à chacun.e d'explorer, en confiance, un espace d'expression pour oser être pleinement soi-même et révéler sa créativité. Que de partages de rires et de poésie ! Merci et bravo à tous les participants pour leur enthousiasme, leur confiance et leur implication !



Les ateliers enfants et adultes reprendront dès le mois de septembre et auront lieu un mercredi sur deux à la salle des fêtes. Si vous souhaitez faire partie d'une joyeuse aventure humaine et créative au cœur du village, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les inscriptions sont ouvertes. Pour tout renseignement ou pour vous inscrire à un atelier d'essai, contactez-nous au 06 23 01 86 01 ou joieetcie@gmail.com.

Bel été à toutes et à tous et au plaisir du jeu !

UN PEU D'HISTOIRE

**DE GUEULES AU CHÂTEAU D'OR POSÉ SUR UN ROCHER À
TROIS COUPEAUX DU MÊME SURPLOMBANT UNE RIVIÈRE
ONDÉE D'ARGENT EN POINTE ; AU CHEF D'AZUR, CHARGÉ
D'UNE CROIX D'ARGENT.**

Le chef azur à la croix d'argent montre la dépendance à l'abbaye de Figeac.

Les couleurs de gueules (Rouge) et or font référence à la Province du Quercy.

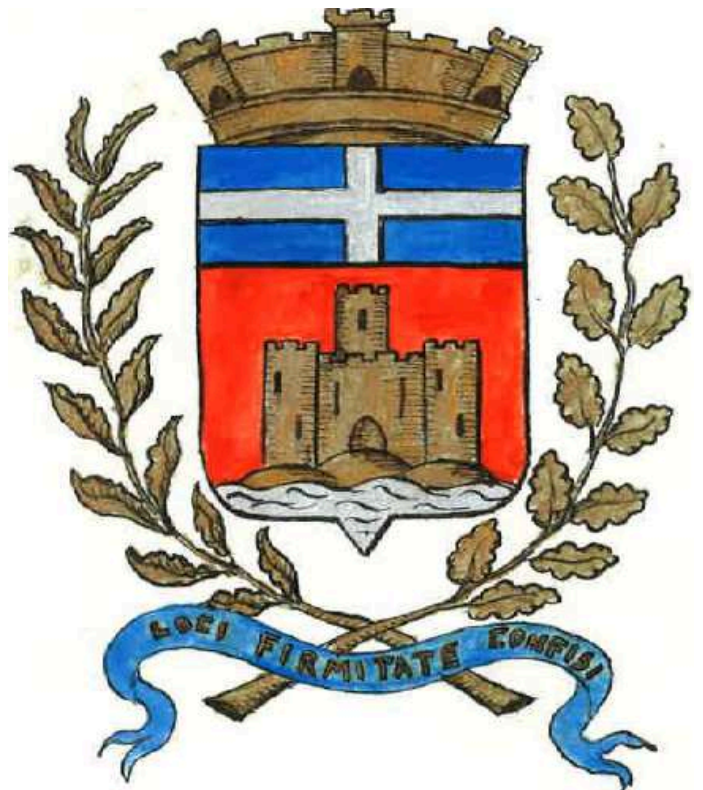
Les branches de châtaignier et de chêne encadrent l'écu car ce sont les principales essences de la région.

Le château symbolise la forteresse détruite au 18^{ème} siècle.

Les trois coupeaux représentent, Faycelles, La Graville et Le Mas du Noyer défendus par la forteresse.

La rivière argentée rappelle le Lot qui coule au fond de la vallée.

La traduction littéraire de la devise en lettres d'or « Loci Firmitate Confisi » est « confiants dans la solidité des lieux ».



Armoiries créées par Guy Lafon Boudier de la Valleinerie en 1977.

ET SI ON SORTAIT ...



Pour les amateurs de musique classique, les Rencontres musicales de Figeac sont organisées du 6 au 20 août dans les églises et châteaux de Figeac et ses alentours. Orchestre et chœur, musique de chambre, récitals,... les nombreux concerts permettront cette année encore de découvrir des chefs-d'œuvre connus et moins connus, joués par des artistes internationaux mais également locaux.

La commune de Faycelles sera heureuse d'être un partenaire de ce 29^{ème} festival.

<https://www.festivaldefigeac.com>

9 août 21H : Église de Faycelles,

Liszt : Sonate pour piano

Beethoven : Sonate pour violoncelle et piano en Do M Op102

Sonate du Printemps, pour violon et piano

Boulanger : Trois pièces pour violoncelle et piano

Schultz, Lee, Kobiki

UN NOUVEAU LIVRE POUR BIEN DÉMARRER L'ÉTÉ 2026...

D'AUTRES PRINTEMPS

Flora vient de voir son plus grand rêve s'effondrer. Pourtant, quand on l'appelle au chevet de sa grand-mère, elle envoie tout valser pour la retrouver.

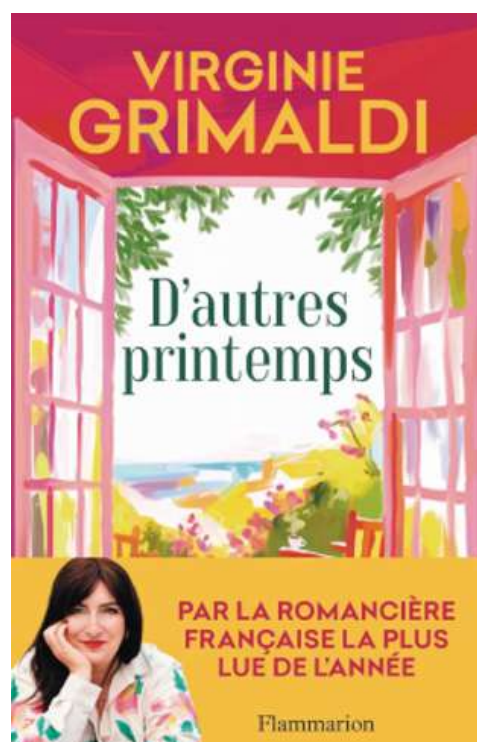
A son arrivée, Line, quatre-vingt-dix printemps a une requête des plus surprenantes : Flora doit l'arracher à l'hôpital pour la conduire dans un petit village de Toscane. Pourquoi là-bas ? Personne ne lui connaît d'attaches en Italie.

Flora hésite, mais Line insiste : c'est sa dernière volonté. Alors, au matin, elles fuguent.

Embarquée dans un road trip insolite, Flora ignore la vraie raison de ce voyage et l'ampleur du secret qu'elle s'apprête à découvrir. L'une roule vers son passé, l'autre vers son avenir : grand-mère et petite-fille ont des choses à se dire.

Elles n'imaginent rien de ce qui les attend au bout du chemin, là où l'histoire a commencé.

Bonne lecture à tous !



Rappel : Pas de permanence à la bibliothèque de Faycelles les mardis du mois d'août.

Bel été à tous !

LA RECETTE

Salade quercynoise :

Ingrédients

- Une salade (laitue, feuilles de chêne ou frisée)
- 2 petits oignons blancs nouveaux
- 100 g de foie gras
- 200 à 250 g de gésiers de canard confits
- 90 g de tranches fines de magret de canard séché
- 4 pommes de terre cuites à la vapeur
- 16 cerneaux de noix
- 4 petites tomates
- 4 tranches de pain toastées
- 4 fromages de Rocamadour
- La vinaigrette
- 4 cuillerées à soupe d'huile de noix



Préparation :

Commencer par cuire les pommes de terre à la vapeur et les peler. Les tailler ensuite en fines tranches.

Laver la salade et l'essorer. Laver les tomates. Peler et couper les oignons en fines tranches.

Réchauffer les gésiers coupés en lamelles durant quelques minutes dans une poêle.

Préparer la vinaigrette en mélangeant l'huile de noix, le vinaigre de vin et un peu de sel et de poivre.

Disposer sur chaque assiette quelques feuilles de salade, ajouter des tranches de tomates et de pommes de terre et un peu d'oignon blanc, arroser avec un peu de vinaigrette.

Ajouter 4 cerneaux de noix concassées grossièrement et une tranche de pain toastée sur laquelle vous poserez un fromage de Rocamadour.

Répartir quelques gésiers confits tièdes, des tranches de magret de canard séché et des tranches fines de foie gras.



UNE MUTUELLE COMMUNALE



Des personnes sont trop souvent, pour des raisons financières ou par manque d'informations suffisantes, peu ou pas couvertes pour la prise en charge complémentaire de leurs soins.

Aussi, face à la dégradation du contexte socio-économique et aux enjeux de la cohésion sociale, **Mutualia Alliance Santé** a souhaité accompagner les collectivités, pour venir en aide aux administrés, en leur proposant une offre santé accessible à tous et à moindre coût.

Œuvrant dans cette démarche commune, la commune de Faycelles et Mutualia ont décidé de concrétiser leur engagement par la mise en place d'un partenariat afin de :

- pallier les inégalités sociales des administrés qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle
- éviter le renoncement aux soins
- permettre une couverture de soins minimum à tarif préférentiel
- proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

L'offre santé « **Mutuelle des Territoires** » est un produit d'assurance complémentaire spécifique à tarif privilégié destiné à couvrir les frais de soins engagés par un public éligible.

Le dispositif est ouvert à toutes personnes physiques remplissant l'une des 2 conditions suivantes, au jour de son adhésion :

- son lieu de résidence habituelle se trouve sur la commune de Faycelles et elle peut le justifier
- son lieu de travail habituel se trouve sur la commune de Faycelles et elle peut le justifier.

Toute personne remplissant l'une des deux conditions ci-dessus, adhérant au règlement Mutualiste « Mutuelle des Territoires » en ouvre droit à ses ayants droit tel que définis par les statuts de la Mutuelle.

Afin de permettre à Mutualia d'assurer des permanences auprès des personnes intéressées par l'offre « Mutuelle des Territoires », la mairie de Faycelles mettra à la disposition de celle-ci un local (à définir).

**UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN, SANS
COÛT POUR LA MAIRIE, MAIS AVEC UN
VRAI IMPACT POUR LE TERRITOIRE ET
SES HABITANTS.**

Michel ALGEO
CONSEILLER PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

T. 05 46 90 07 07

algeo.michel@mutualia.fr • www.mutualia.fr
Mutualia Alliance Santé
159 Rue du Pape Jean XXIII – 46000 CAHORS

CHECK LIST DES BONS GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers



J'AMÉNAGE POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS

chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU

sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



**PRÉFÈTE
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cahors, le **29 JUIN 2026**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Le permis de conduire est un enjeu majeur pour nos concitoyens, notamment dans un département rural comme le Lot. Aussi, j'ai souhaité vous informer des sujets d'actualité ci-après.

Le titre de conduite au format européen (carte de crédit) sera obligatoire d'ici janvier 2033, et sa fabrication est gratuite pour les personnes qui font la demande de remplacement du permis pliant 3 volets rose vers le nouveau modèle.

En outre, depuis 2023, les conducteurs ont la possibilité de consulter leur solde de points, en toute autonomie, sans passer par la préfecture, grâce à un site Internet dédié. Ce site permet également la consultation des éventuelles infractions, et la délivrance d'une attestation de droits à conduire sécurisée (ADCS) en cas de perte ou vol du permis de conduire.

L'an dernier, un plan de communication à destination des professionnels de la santé a été réalisé pour sensibiliser les conducteurs au fait que certaines pathologies nécessitent le passage d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour le permis de conduire, pour conserver son assurance conducteur valide.

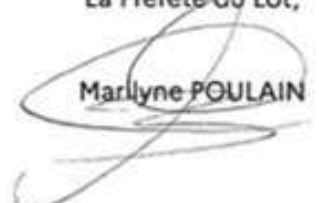
Cette année, la direction départementale des territoires engage un plan de communication :

- auprès des collèges et lycées, pour les informer sur les critères de sélection de l'auto-école et de la filière d'apprentissage,
- auprès des communes, pour informer les personnes déjà titulaires du permis de conduire, des sites Internet incontournables dans leur vie de conducteur.

Il est primordial que ces informations puissent parvenir au plus grand nombre. Aussi je vous remercie de porter à la connaissance de vos administrés les affiches annexées au présent courrier dans votre mairie, dans votre bulletin municipal ou sur vos réseaux sociaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète du Lot,


Marilyne POULAIN

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- **Lundi : de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00**
- **Jeudi : de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 18h00**
- **Vendredi : de 13h00 à 16h30**



LA POSTE

**L'agence postale communale
est ouverte du lundi au
vendredi**

de 8h30 à 12h00

Tél : 05 65 34 03 77

**Achat de timbres, d'enveloppes et
d'emballages Colissimo, envoi de
colis, retrait d'espèces sur CCP,
Postépargne ou livret d'épargne et
nombre d'autres services**

La Mairie utilise PanneauPocket pour vous informer.

Consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous.

Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.

Téléchargez l'application
gratuitement sur votre téléphone.



QUELQUES NUMÉROS BIEN UTILES

- **SAMU : 15**
- **POMPIERS : 18 ou 112**
- **SAUR : 05 81 91 35 07**
- **CENTRE ANTI-POISONS : 05 61 49 33 33**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **SOS FEMMES BATTUES : 01 30 63 82 50**
- **GENDARMERIE : 05 65 50 73 73 ou 17**
- **CENTRE HOSPITALIER DE FIGEAC : 05 65 50 65 50**
- **CLINIQUE DE FONT REDONDE : 05 65 50 75 75**
- **PHARMACIE DE GARDE : 3237**
- **MÉDECIN DE GARDE : 3966**



**MAIRIE DE FAYCELLES
3 PLACE GAILLARDE
46100 FAYCELLES
TÉLÉPHONE : 05 65 34 03 55**

Travaux bruyants : les horaires à respecter

- Vous pouvez faire des travaux bruyants, en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.
- Lorsque vous prévoyez d'effectuer de gros travaux pour rénover un bien immobilier, n'oubliez pas de prévenir vos voisins.
- Si vous êtes victime de nuisances sonores intempestives, vous pouvez agir en commençant par aller voir son voisin pour lui faire part de la gêne subie et trouver une solution commune pour y mettre fin.